

Congrès FNPPSF 2011 Rapport Moral et d'Activité 2010

Les années précédentes ont été marquées par de nombreux temps forts de la plus haute importance pour notre activité. Mais que dire de l'année qui vient de s'écouler ! Les pressions administratives au niveau national comme au niveau européen tendent à se multiplier. Il faut une bonne dose d'enthousiasme et d'abnégation pour s'opposer aux attaques permanentes auxquelles nous sommes confrontés. Après bien des atermoiements, la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable a été signée le 07 juillet 2010 ! Nous avons pu ainsi éviter la mise en place d'un permis payant dont les conséquences désastreuses auraient profondément impacté toute la filière nautique et halieutique.

Pourtant, malgré ces difficultés, nous avons su résister, mieux encore, nous avons acquis une crédibilité indéniable. Le combat pour asseoir définitivement nos valeurs et nous faire mieux reconnaître devient de plus en plus âpre et va nécessiter encore plus d'efforts et de vigilance, plus d'implication et de cohésion de la part de l'ensemble des plaisanciers, de ceux qui nous ont déjà rejoints mais aussi de tous les autres...

La plaisance et la pêche en mer constituent une véritable chance pour la France et en particulier pour les régions littorales. Notre poids économique de près de deux milliards d'euros par an génère un nombre considérable d'emplois. Nous devons plus que jamais poursuivre notre travail de communication et convaincre les élus et les institutionnels de la pertinence de nos orientations...

Pour faire face aux tâches qui nous attendent dans les années à venir, il importe plus que de jamais de se rassembler et de rester solidaires...

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des Aires Marines Protégées (AMP), les outils environnementaux prolifèrent : « Natura 2000 », « Natura 2000 Mer », parcs marins, réserves naturelles et autres PNR, sans oublier les projets d'énergie renouvelable de type éolien ou hydrolien, plus personne ne s'y retrouve. Chaque opérateur, chaque chef de projet, soucieux de soigner son image de marque, tente d'apporter sa touche personnelle ! Où est la cohérence dans toute cette démarche ? Si nous ne sommes pas vigilants, nous pourrions être confrontés à une véritable déstabilisation du système réglementaire liée à la mise en place non maîtrisée des multiples outils à la disposition des Aires Marines Protégées (AMP). Les cinq fédérations signataires de la charte l'ont d'ailleurs clairement dénoncé dans un communiqué commun.

Notre activité de loisir est en soi très respectueuse de l'environnement et n'impacte pas fondamentalement l'équilibre des écosystèmes marins et encore moins, bien sûr, la préservation de la biodiversité ! Restons cependant vigilants, certains intégristes de l'environnement ou quelques administratifs plus préoccupés par leur carrière que par l'intérêt général pourraient être tentés d'en profiter pour nous imposer d'autres contraintes sans véritable rapport avec les objectifs initialement déclarés.

Notre représentation dans le cadre du parc marin d'Iroise constitue une injustice que nous ne cessons de dénoncer. Les conclusions de l'enquête publique et les recommandations des commissaires enquêteurs qui avaient souligné une sous représentation anormale des activités de plaisance au sein du comité de gestion n'ont pas été prises en compte. Nous avons dénoncé, à plusieurs reprises, les tentatives de la direction du parc consistant à instiller sournoisement une réglementation spécifique à la pêche de loisir au détriment de la réglementation nationale et au mépris des engagements initiaux. Nos craintes se sont hélas concrétisées cette année ! Le parc a proposé très récemment de réglementer plus sévèrement la pêche des ormeaux pour les seuls pêcheurs amateurs ! Nous avons décidé de nous opposer à la mise en place de cette mesure cynique et discriminatoire par tous les moyens à notre disposition. De tels comportements remettent en cause le fonctionnement même du parc et sa légitimité !

Nous continuons d'exiger une plus juste représentation de notre activité et, pour tous les parcs marins existants ou à venir, le maintien du libre exercice d'une pêche de loisir éco-responsable dans le cadre d'une réglementation nationale cohérente sans spécificités locales non justifiées.

Restons plus que jamais vigilants et assurons partout la défense de nos droits. Les menaces sont de plus en plus affirmées. Certaines ONG, heureusement peu nombreuses et très minoritaires, se livrent à des attaques sans véritable

fondement à l'encontre de notre activité. Réagissons et condamnons avec détermination ces attitudes excessives et irresponsables.

Les plaisanciers sont des sentinelles et ce qu'ils observent régulièrement ces dernières années à de quoi inquiéter : marées noires et marées vertes, rejets de boues toxiques en mer, risques biologiques. Nous sommes les témoins permanents de ces infractions encouragées parfois par le laxisme bienveillant de l'Etat.

Depuis plusieurs années, la reconquête de l'eau reste une de nos principales préoccupations. Plus de 80% des pollutions maritimes sont d'origine terrestre ! Ce thème est assurément un des enjeux des années à venir. On peut toujours s'appesantir sur la recherche d'une plaisance idéalement propre et durable. Le résultat global restera dérisoire, le véritable danger est surtout ailleurs, à terre pour l'essentiel ! A titre d'exemple, les diatribes bretonnes récemment observées à propos des algues vertes n'ont rien de rassurantes. Personne ne veut vraiment s'occuper sérieusement du problème et les préfets continuent d'autoriser la création ou les extensions de porcheries sans aucun discernement.

La propreté dans les ports reste un objectif prioritaire. Dans cet esprit, le carénage des petits bateaux de plaisance, pour qu'il soit correctement effectué par la grande majorité des plaisanciers, doit rester facile d'accès et financièrement abordable. Nous préférons les aires de carénage aménagées à partir des aires existantes plutôt que des solutions lourdes et onéreuses nécessitant le grutage et la mise au sec des bateaux.

Concernant les rejets des boues en mer, la position de la FNPPSF demeure inchangée : pas de rejets de boues toxiques en mer. Les contrôles réguliers visant à s'assurer de l'absence de toxicité dans les produits rejetés doivent se faire dans la plus grande transparence conformément à la loi. Ce problème prend une importance de plus en plus considérable et j'invite chacun d'entre vous à la plus grande vigilance !

Les dégâts causés par les fermes aquacoles se révèlent aujourd'hui au grand jour comme les dégâts collatéraux liés à la pêche minotière qui risquent de mettre en péril l'équilibre de la chaîne alimentaire. L'élevage intensif de poisson en mer n'est assurément pas une solution d'avenir. Il pourrait même être à la source d'importants déséquilibres environnementaux à l'échelle de la planète.

Nous souhaitons plutôt, comme cela se fait dans bien d'autres pays, une mise de place intensive de récifs artificiels, ces grands oubliés du Grenelle ! Un alevinage à partir de souches naturelles dans ces milieux protégés pourrait constituer une solution propre et durable pour les années à venir.

Le Grenelle de la Mer a retenu le principe du repos biologique. Nous attendons avec impatience la mise en place des premières mesures. Les massacres auxquels nous assistons chaque année doivent cesser. Le laxisme et le silence des scientifiques à ce sujet sont consternants !

Pour protéger la ressource, nous avons toujours manifesté notre soutien à une autre approche plus concrète basée sur la mise en place de récifs artificiels appropriés, un alevinage en milieu naturel protégé et une véritable gestion de la bande côtière dans laquelle les pêches intensives et dévastatrices seraient interdites. De nombreux pays ont déjà largement investi dans ce sens, la France curieusement reste à la traîne. Cette démarche est devenue une vraie priorité.

Aux nombreux sujets déjà pris en compte par la commission environnement viennent s'en ajouter d'autres tout aussi importants : la déconstruction des bateaux, les énergies renouvelables (éoliennes et hydroliennes mais aussi les piles à combustible), les évolutions techniques des produits de carénage et les aménagements des ports, la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques, les boues et leur traitement, la présence de métaux lourds et de PCB dans la chair des poissons...

La mer est de plus en plus polluée, certains poissons, coquillages et crustacés présentent des taux alarmants de substances toxiques et hautement néfastes à la santé, PCB et métaux lourds notamment. Il est grand temps de prendre des mesures draconiennes sur mer mais surtout sur terre. Faute de quoi, dans quelques dizaines d'années, la plupart des espèces pêchées aujourd'hui auront disparu de la planète ou seront impropres à la consommation. Quel avenir pour nos enfants et petits enfants ?

Depuis de nombreuses années, nous incitons régulièrement nos adhérents mais aussi tous les usagers de la mer au respect des bonnes pratiques dans tous les domaines : environnement, protection de la ressource, sécurité, comportement vis à vis d'autrui.... La diffusion de notre guide des bonnes pratiques se poursuit sur l'ensemble du littoral. Nous allons poursuivre et encore innover dans ce sens. J'encourage toutes nos associations à participer à la fête du nautisme 2011 et à profiter de cet événement pour sensibiliser tous les adeptes de la pêche en mer aux bonnes pratiques, et notamment celles relatives à l'environnement et la sécurité. Ce pourrait être aussi pour nous l'occasion d'organiser dans ce contexte favorable les journées nationales de la pêche en mer à moins que nous ne décidions de faire notre propre journée...

Nos positions n'ont pas changé, elles s'articulent autour d'un réel équilibre visant à valoriser les pratiques durables dans un réel souci de préservation de la nature sans pour autant tomber dans un protectionnisme excessif où la seule composante environnementale serait prise en compte. Rappelons qu'en matière d'environnement, la plaisance joue un rôle d'excellence et pollue très peu et de moins en moins sans oublier qu'une grande partie (plus de 80%) des pollutions marines sont d'origine terrestre !

**Non aux mesures excessives et aux sectarismes,
oui à une écologie raisonnée intégrant
les activités humaines et les pratiques traditionnelles.
Oui aux récifs artificiels et aux alevinages sur ces récifs**

HALIEUTIQUE

Après toutes les péripéties du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de la mer et les inéluctables difficultés liées au fonctionnement inter ministériel, la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable a été signée le 07 juillet 2010. Je vous rappelle une nouvelle fois que ce document important signé par trois ministres est avant tout destiné à servir de cadre à la mise en place des mesures retenues durant les deux prochaines années. Bon nombre d'entre elles nous ont été imposées comme le marquage et la déclaration gratuite et obligatoire. Nous avons été contraints de les accepter, nous avons pu ainsi éviter un permis payant dont les conséquences auraient été autrement plus coercitives et désastreuses pour l'ensemble de la filière halieutique et nautique. D'autres points ont été introduits à notre demande comme le repos biologique, la lutte contre le braconnage et la mise en place des comités de suivi. Les groupes de travail chargé de la mise en place de ces mesures sont aujourd'hui opérationnels et sont animés et coordonnés à notre demande par le CSNPSN.

Il ne faudrait pas pour autant croire que tout est acquis, ce serait même une grave erreur lourde de conséquences. Nos détracteurs ne désarment pas et n'ont pas abandonné leurs revendications initiales et les intérêts financiers qu'ils y voient. Qu'ils sachent que nous serons là quoiqu'il arrive pour nous opposer à leurs funestes intentions. Nous ne serons pas seuls. Les cinq fédérations signataires de la charte sont bien conscientes des menaces encourues et s'opposeront ensemble à la mise en place de toutes autres mesures que celles contenues présentement dans la charte.

La technocratie européenne avait imaginé mettre la pêche de loisir sous quota. Cette idée stupide et inapplicable a finalement été rejetée grâce à l'effort de tous et notamment de l'EAA qui nous représente auprès des institutions européennes. Ce sont maintenant les rejets qui font débat avec toute une série de propositions toutes aussi inquiétantes. Le bon sens voudrait que l'Europe impose aux pêcheries professionnelles des engins de plus en plus sélectifs, assure la pérennité des stocks par la mise en place de tailles minimales de capture convenables correspondant au moins à la maturité sexuelle de la femelle et interdise les pêches intensives sur les frayères. Nous en sommes, hélas, très loin et les lobbies en tout genre semblent polluer le débat jusqu'à le rendre inaudible. Il est pourtant urgent de prendre les bonnes mesures, celles qui assureront l'existence même des espèces menacées et préserveront la ressource pour les générations futures.

L'article 3bis du décret 1317 du 06 septembre 2007 sur la pêche de loisir concernant les engins de relevage, a donné lieu à quelques interprétations abusives. Nous avons déposé un recours à ce sujet, et proposé une rédaction plus claire et plus adaptée à nos usages. Nous réitérons notre demande de clarification du texte actuel. Quelques verbalisations injustifiées ont eu lieu, en Vendée, en Manche et

en Haute-Normandie. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour défendre les plaisanciers victimes de ces procédures abusives et avons même obtenu un non-lieu en appel qui nous rassure sur le bien fondé de nos positions. Dans toutes les autres régions que celles précédemment citées, les Affaires Maritimes ont fait preuve du discernement nécessaire et nous ne pouvons que nous en féliciter.

En attendant la suppression de l'article 2 du décret n°90-618 du 11 juillet 1990 que nous réclamons depuis des années, la note de service de la DPMA N° DPMA/SDPM/N2007-9613 du 19 avril 2007 précisant les interactions entre pêche professionnelle et pêche de loisir reste pour nous le document de référence. Toute utilisation abusive de cet article sera dénoncée par notre fédération et fera l'objet de poursuite en justice systématique. Nous n'accepterons jamais d'être considérés comme une activité secondaire à la solde d'une autre activité professionnelle aux pratiques et aux intérêts très différents. Ce thème doit plus que jamais constituer une de nos premières priorités !

L'enquête BVA / Ifremer est aujourd'hui une enquête de référence. Toutes les autres enquêtes que l'on voit fleurir ça et là dont on ignore tout de la façon dont elles se sont déroulées sont pour nous frappées de nullité.

Retenons ces quelques chiffres essentiels. Nous sommes environ 2,450 millions à pratiquer la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes. Notre prélèvement, toutes espèces confondues, est dérisoire : moins de 2% des prélèvements opérés par les pêcheries professionnelles. Pour quelques espèces emblématiques, ce prélèvement peut s'avérer significatif et pourrait justifier un classement de ces dernières en espèces réservées aux pêches non intensives à la ligne. Notre poids économique d'environ 2 milliards d'euros par an et un prix moyen du kilo de poisson prélevé en pêche récréative de 100 à 200 euros pourraient à eux seuls justifier une telle prise de position ! La pêche récréative en mer est et restera dans les années à venir une activité très lucrative pour toute une filière économique actuellement en difficulté !

Au-delà de ces chiffres, se cachent de véritables enjeux sociologiques et économiques. Il est, par exemple, intéressant de remarquer qu'un bar pris en pêche récréative génère 10 à 50 fois plus d'emplois que le même poisson pris au chalut... De simples constatations qui donnent à réfléchir et qui battent en brèche bien des idées reçues. 100 places de port occupées génèrent 10 emplois répartis sur l'ensemble de la filière nautique. Des dizaines de milliers d'emplois se trouvent ainsi pérennisés.

Que dire aussi de notre impact sociologique ? La plaisance et la pêche en mer sont par nature des activités de loisir familiales et intergénérationnelles. Elles constituent de véritables antidotes contre la sinistrose, la déprime et le pessimisme autant de maux qui rongent notre société !

Il est consternant de constater que ces aspects ne sont pas vraiment pris en compte par ceux qui nous gouvernent. Que peut-on attendre d'une structure ministérielle comme la DPMA qui se préoccupe uniquement de nos prélèvements sur la ressource si faibles soient-ils mais qui refuse de prendre en compte toutes les

retombées positives de notre activité au simple fait qu'elles concernent d'autres ministères. Nous dénonçons cette situation aberrante depuis des années et réclamons la mise en place d'une véritable structure ministérielle de la mer susceptible de prendre en compte notre activité dans sa globalité.

Il est grand temps que les responsables politiques prennent des initiatives susceptibles de pallier les carences actuelles. Les présidentielles approchent. Nous ne manquerons pas de questionner les candidats à ce sujet...

**Oui à un nouvel équilibre
entre pêche professionnelle et pêche récréative
s'appuyant sur le partage et la concertation.**

**Oui, aux pêches non intensives respectueuses de la
ressource de l'environnement.**

Oui à la mise en place d'une pêche durable et maîtrisée.

**Oui à une structure ministérielle de la mer capable de
gérer les problématiques maritimes dans leur globalité.**

SECURITE

La D240 est aujourd'hui en place. Elle a fait l'objet de quelques amendements mineurs et semble satisfaire une majorité de plaisanciers. La simplification des textes et la responsabilisation des chefs de bord constituent une véritable avancée...

Nous continuons à demander que la dispense des fumigènes et des fusées parachutes accordée aux bateaux disposant d'une VHF ASN couplée à un GPS soit étendue à tous types de VHF.

Nos demandes répétées concernant l'usage de la VHF ont enfin abouti. Dans les eaux territoriales françaises, le CRR n'est plus obligatoire pour l'usage des VHF portables de moins de 6 watts. Pour les autres types de VHF, la détention d'un CRR ou d'un permis côtier ou fluvial est exigée. Dans les eaux internationales le CRR reste strictement obligatoire.

Par ailleurs, des questions relatives à l'usage de la VHF ont été intégrées dans l'actuel permis côtier. Dans ce nouveau contexte, le travail de formation et de sensibilisation effectué par nos associations auprès des usagers devient plus que jamais primordial. Nul doute que ses nouvelles dispositions favorisent l'usage de la VHF en mer pour la sécurité de tous !

La mise en place de la « météo en boucle » sur l'ensemble du littoral se poursuit. La généralisation de ce service tant attendu par les plaisanciers devrait être effective en 2012.

Le serpent de mer concernant les engins pyrotechniques n'en finit pas. Incroyable ce pays où l'on est incapable de résoudre un problème certes délicat mais essentiel pour la sécurité des usagers que nous sommes ! La solution qui consiste à limiter par ailleurs le nombre de fusées périmées n'est qu'un pis aller et n'apporte aucune véritable solution sur le fond... Nous renouvelons notre demande, déjà exprimée par deux fois auprès du CSNPSN, de rouvrir ce dossier qui nous embarrasse depuis de si nombreuses années. Il est grand temps de mettre un terme à cette grotesque situation, indigne d'un pays dit développé !

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le fonctionnement des CLUP ou CLUPIPP, quand ils existent, ne nous satisfait pas. Cette concertation de façade n'en est pas vraiment une : la transparence budgétaire est loin d'être évidente et notre pouvoir n'y est que consultatif. Tout est prétexte à justifier les augmentations des tarifs et l'intérêt des usagers que nous représentons est rarement pris en considération. L'indexation sur l'indice TP02 s'avère très pénalisante pour les usagers. Nous sommes pourtant les principaux voire parfois les uniques financeurs de ces infrastructures ! Cette situation n'est pas acceptable.

Nous avons demandé l'ouverture d'un groupe de travail au sein du CSNPSN pour mettre à plat ce dossier et proposer des solutions innovantes et susceptibles de mieux prendre en compte les intérêts des plaisanciers. Les conclusions des travaux menés à ce sujet dans le Finistère ayant fait l'objet d'un premier rapport de synthèse, il nous paraît opportun de poursuivre maintenant ces travaux au niveau national.

Le problème épineux du rejet des boues se pose avec de plus en plus d'acuité. Nous tenons à rappeler notre opposition à tout rejet de boues toxiques en mer. Quant aux boues non toxiques, leur rejet éventuel doit faire l'objet d'études préalables objectives incluant aussi les solutions de traitement à terre de manière à choisir en toute transparence la solution la plus appropriée.

A l'occasion du Salon Nautique 2006, les ministres de l'époque avaient annoncé une augmentation importante du nombre de places dans les ports. Près de 5 ans après, qu'en est-il vraiment ? La plupart des projets semblent enlisés, quelques-uns seulement arrivent à voir le jour malgré des contraintes environnementales de plus en plus incontournables. Pourtant compte tenu de nouvelles directives concernant les carénages notamment, les pollutions liées à nos activités sont de plus en plus infimes. C'est ce qui ressort de toutes les enquêtes faites à ce sujet. Saura-t-on enfin sortir de cet immobilisme dans lequel certains écologistes tentent de nous plonger ?

Nous notons toujours un très grand retard dans les équipements portuaires, autant pour les récupérations des déchets que pour les aires de carénage.

Nous tenons aussi à souligner le manque criant de cales de mise à l'eau. De manière à résorber les carences actuelles, nous demandons que les cales existantes soient préservées et entretenues et que la construction de nouvelles cales soit envisagée dans les plus brefs délais. L'accès à la mer doit être préservé dans l'intérêt de tous car il fait partie intégrante de notre patrimoine !

STRATEGIE, EFFECTIFS et COMMUNICATION

De très nombreuses associations nous ont rejoints durant l'année 2010 et les contacts se multiplient. Les pêcheurs à pied et les pêcheurs du bord encore peu nombreux sont de plus en plus conscients de la nécessité de se rassembler pour défendre ensemble nos libertés et nos acquis. L'opération « parrainage » n'a pas rencontré pour l'instant le succès que nous espérions. Il convient d'en comprendre les raisons profondes : absence de motivation, opération mal relayée ou mal expliquée au sein de nos associations, aspect trop mercantile, trop commercial ? Que sais-je encore ? Si je m'en tiens aux propos de ceux qui ont choisi de nous rejoindre, je ne pense pas que nos orientations soient en cause. Elles sont le fondement même de notre réussite et de la croissance que nous constatons depuis 2002. Nous avons le sentiment que la FNPPSF est aujourd'hui connue. Mais elle ne l'est peut-être pas assez pour franchir ce nouveau cap et rassembler tous les pêcheurs de loisir. On voit bien ce qui nous reste à faire et l'énorme tâche qui nous attend encore dans les années à venir.

Je voudrais une nouvelle fois remercier tous les présidents départementaux et régionaux, tous les responsables de commissions, tous les membres du comité directeur pour les efforts qu'ils ont bénévolement consentis, tous les anonymes qui, spontanément, ont pris leur bâton de pèlerin pour aller porter la bonne parole sur les quais, sur les pontons et autres lieux de notre littoral. Merci à tous d'assurer ainsi la pérennité de notre fédération.

La tâche qui nous attend sera rude mais je suis convaincu qu'ensemble et avec l'apport de tous ceux qui nous ont rejoints, nous allons encore considérablement progresser et devenir la très grande structure de rassemblement que nous espérons tous.

Comme vous l'avez sûrement remarqué, notre communication s'est considérablement étoffée depuis quelques années... Elle reste un de nos objectifs prioritaires. Je note avec satisfaction le chemin parcouru et je mesure aussi tout le chemin qui nous reste à faire pour asseoir notre crédibilité au niveau européen notamment.

Notre revue « Pêche Plaisance » reste notre principal atout. Maintenant diffusée à près de 20000 exemplaires, elle a atteint un niveau de qualité très satisfaisant. La diffusion aux élus et aux autorités locales, dans tous les ministères concernés par notre activité, nous a permis de mieux nous faire connaître et contribue grandement à améliorer notre crédibilité. Je tiens à remercier publiquement tous ceux qui, de près ou de loin, y contribuent.

Nous avons aussi rénové notre site et amélioré l'accès à l'information par l'utilisation de menus déroulants. Je voudrais, là aussi, remercier tous ceux qui ont participé à cette importante opération et qui aujourd'hui assurent la mise à jour régulièrement du site de manière à vous tenir informés en temps réel.

La diffusion du guide des bonnes pratiques dans les départements où cela a été possible grâce à l'aide des conseils généraux et régionaux et des communautés de communes, a été pour nous un formidable vecteur de communication. Il est aujourd'hui diffusé sur la presque totalité du territoire et nous entendons poursuivre cette opération dans les années à venir. Il reste encore des millions d'usagers à informer et à sensibiliser. Je compte sur tous les responsables locaux et départementaux pour faire les démarches nécessaires et convaincre les pouvoirs publics mais aussi les sponsors privés de l'intérêt majeur de cette opération dont l'objectif premier est de favoriser l'émergence d'une plaisance et d'une pêche propres et éco-responsables.

Nous avons participé à de nombreux événements tout au long l'année : salons, fête du nautisme, journées sécurité,... Ces temps forts sont toujours pour nous l'occasion de rappeler nos valeurs, nos droits et nos devoirs.

Lors du salon européen des pêches en mer à Nantes, nous avons reçu le trophée de l'innovation pour notre pied à coulisse « spécial crustacés et coquillages ». Ce trophée vient couronner une nouvelle fois les efforts de notre fédération pour sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques. Je voudrais remercier très vivement et très sincèrement tous ceux, et ils se reconnaîtront, qui ont contribué à cette formidable réussite.

Je tiens aussi à saluer les médias avec lesquels nous entretenons des relations régulières et conviviales. La diffusion des informations concernant les mesures relatives à la charte pour une pêche de loisir éco-responsable va nécessiter évidemment une forte implication de tous : pouvoirs publics, fédérations concernées, presse spécialisée mais aussi généraliste, médias audio et vidéo, détaillants et fabricants d'articles de pêche... Nous aurons l'occasion d'en reparler et de travailler ensemble tout au long de cette année 2011.

**Ensemble, communiquons sur nos valeurs.
Ouvrons pour une plaisance et une pêche de loisir éco-responsables**

CONCLUSION

**Notre croissance se confirme, notre crédibilité aussi !
C'est pour nous un très grand motif de satisfaction.
Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.**

**Nos positions sont cohérentes et pertinentes
Elles méritent d'être encore plus affinées, plus argumentées...**

Dans de nombreux domaines nous sommes enfin entendus.

**Notre représentativité dans les différentes institutions s'affirme de plus en plus, mais il reste beaucoup à faire, au niveau national et européen...
La mise en place de Comités de suivi fonctionnant de façon satisfaisante sur l'ensemble du littoral, conformément aux directives retenues dans la charte, devrait constituer une première étape importante.**

**Les clivages ministériels actuels ont montré leur limite.
Nous demandons la mise en place d'une véritable structure ministérielle capable de gérer les problématiques maritimes dans leur globalité.**

Au niveau européen, il faut œuvrer pour l'émergence au sein de l'EAA, d'une entité rassemblant tous les pêcheurs en mer.

**Notre souci d'objectivité, de partage et de dialogue
reste plus que jamais notre ligne de conduite.**

Pour donner encore plus de force à notre action, pour faire valoir nos droits et nos valeurs, il est primordial de se rassembler, d'être plus nombreux et plus solidaires.

**Nous avons besoin de vous, besoin d'une fédération forte
qui vous représente et vous défend !**

Ensemble et seulement ensemble nous réussirons.

Merci à tous.